

Services à la personne et répartition des revenus

note [hussonet](#) n°129, 19 octobre 2018

En 1979, Christian Baudelot, Roger Establet et Jacques Toiser¹ se demandaient « qui travaille pour qui ? » et montraient par exemple que « la consommation des biens de luxe, qui concerne, à des degrés divers, un ménage sur deux, mobilise un travailleur sur dix. »

En 1990, André Gorz parlait d'une « société de serviteurs » et expliquait que les services personnels « se développent, sont susceptibles de créer un si grand nombre d'emplois parce que, dans la majorité des cas, ceux et celles qui assument une heure de tâches domestiques gagnent beaucoup moins que ce que leurs employeurs gagnent en une heure de travail². »

Cette note technique se situe dans la logique de ces travaux déjà anciens, qui suggèrent de rapprocher le développement des services à la personne et les inégalités de revenu. Nous utilisons pour ce faire les données de la Dares³ pour les emplois de services à la personne. Nous mesurons les inégalités par la part dans le revenu national des 10 % les plus riches (baptisée Top10%) calculée dans la *World Wealth and Income Database*⁴.

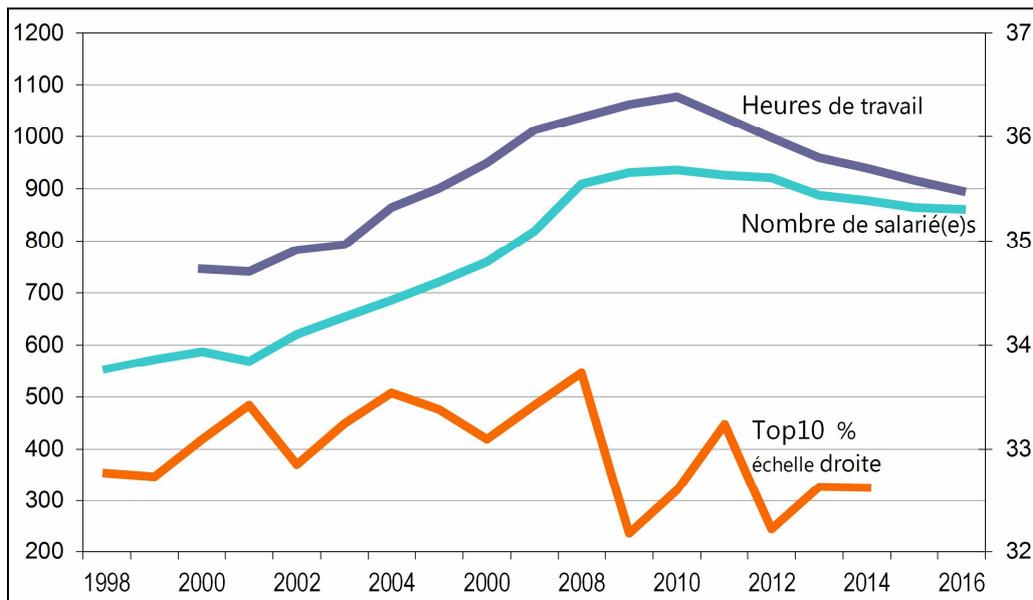
Le nombre de salarié(e)s des services à la personne, de même que leur nombre total d'heures de travail, augmentent régulièrement depuis la fin des années 1990 jusqu'à l'entrée en crise qui engendre un repli, plus marqué pour le volume d'heures. On retrouve un profil similaire, mais plus heurté, pour le Top10%, comme le montre le graphique ci-dessous.

¹ Christian Baudelot, Roger Establet et Jacques Toiser, *Qui travaille pour qui ?*, François Maspero, 1979.

² André Gorz, « [Pourquoi la société salariale a besoin de nouveaux valets](#) », *Le Monde diplomatique*, juin 1990.

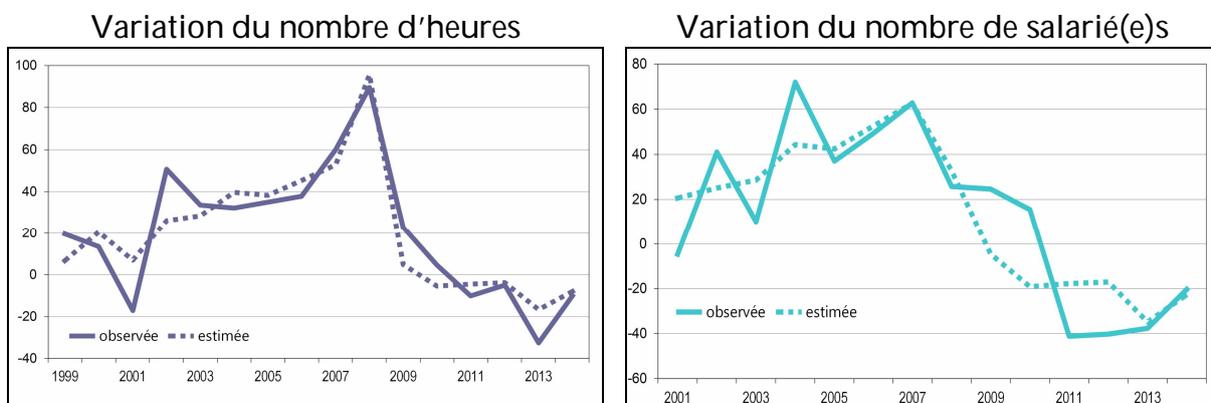
³ Éric Kulanthaivelu, « [Les services à la personne en 2016](#) », Dares, avril 2018. Le fichier des données est [ici](#).

⁴ Bertrand Garbinti, Jonathan Goupille-Lebret, Thomas Piketty, « [Income Inequality in France, 1900-2014: Evidence from Distributional National Accounts](#) », Banque de France, avril 2018.



Heures de travail en millions. Nombre de salarié(e)s en milliers.

On peut ensuite mener un petit exercice économétrique visant à quantifier la corrélation entre emplois de services à la personne et inégalités de revenus. Les variables expliquées sont la variation annuelle du nombre d'heures et du nombre de salarié(e)s. Les équations économétriques spécifiées en annexe donnent de bons résultats (le principal coefficient est fortement significatif) et restituent correctement les évolutions observées, comme l'illustrent les graphiques ci-dessous.



On voit bien les limites de cet exercice : il néglige les autres variables qui devraient être prises en compte, notamment pour décrire l'environnement institutionnel des dispositifs. Cela dit, il illustre à sa manière la logique d'analyse « à la Gorz » qui elle-même évoquait celle de Malthus : « Il n'est personne qui, possédant un revenu de cinq cents livres sterling et plus, consentirait à avoir des maisons, de riches ameublements, des habits, des chevaux, des voitures, s'il fallait balayer soi-même ses appartements, brosser et laver ses meubles et habits, étriller ses chevaux, enfin faire sa cuisine et surveiller le garde-manger⁵. »

⁵ Thomas Malthus, [Principes d'économie politique](#), 1846, p. 365.

Deux équations économétriques

Nombre d'heures

$$dVOL = -2063 + 63,0 \text{ Top10\%} + 64,0 \text{ D2008}$$

(6,0) (6,1) (4,7)

$$R^2 = 0,84$$

dVOL : variation annuelle du nombre d'heures

Top10% : part dans le revenu national des 10 % les plus riches

D2008 est une *dummy* qui vaut 1 en 2008, pour prendre en compte la rupture de série entre 2007 et 2008 signalée par la Dares.

Nombre de salarié(e)s

$$dNsala = -2913 + 88,6 \text{ Top10\%}$$

(5,5) (5,5)

$$R^2 = 0,72$$

dNsala : variation annuelle du nombre de salarié(e)s

Top10% : part dans le revenu national des 10 % les plus riches